



SIFOU : Syndicat Intercommunal de la Fourrière

Afin de répondre aux besoins des usagers et des animaux accueillis, les horaires d'ouverture de la fourrière du Territoire de Belfort ont été modifiés. A compter du 1er novembre 2025, l'accueil du public se fera :

Lundi au vendredi, 9h à 12h et 13h à 17h30

Samedi et dimanche, 9h à 15h.

Par ailleurs, un nouveau site internet a vu le jour : www.fourriereanimale-territoiredebelfort.fr permettant aux usagers d'obtenir des informations sur les modalités de fonctionnement de la fourrière, et de prendre connaissance, en temps réel, des animaux accueillis.

Vous comptez adopter un animal de compagnie ?
Privilégiez un animal abandonné plutôt qu'un achat !

CONFÉRENCE SUR LE FRELON ASIATIQUE

Venez nombreux vous informer sur l'évolution du frelon asiatique sur notre territoire, les dangers pour la biodiversité et la sécurité, les méthodes de piégeage et de destruction les plus récentes et efficaces, et enfin, les actions préventives à mettre en place avant la nouvelle saison.

Conférence gratuite Mardi 16 décembre de 19h à 20h30 en salle du conseil.

ATELIER NUMÉRIQUE



Atelier informatique seniors
Acheter sereinement sur Internet

Le jeudi 11 Décembre 2025 à 14h30
Salle du conseil de la mairie à Morvillars

GRATUIT — A partir de 50 ans

Le jeudi 11 décembre 2025 à 14h30
Salle du conseil de la mairie de Morvillars
Inscriptions en mairie au 03.84.27.80.36



MORVILLARS

VITE LU VITE SU

DÉCEMBRE 2025

n° 138

AGENDA DE DÉCEMBRE

Dès lundi 1er	Lancement des lumières de Noël
Jeudis 4 et 18	Activité aiguilles, à 14h à la médiathèque
Dimanche 7	Goûter à 16h30 et spectacle exceptionnel de Noël des enfants de la commune à 17h30, place du marché. VENEZ NOMBREUX !
Jeudi 11	« Les jeux du jeudi » de 13h45 à 17h30, à la salle de la médiathèque
Jeudi 11	Atelier numérique en salle du conseil (cf page 4)
Samedi 13	Marché de Noël : place du marché de 15h à 21h et salle du conseil
Mardi 16	Conférence sur le frelon asiatique de 19h à 20h30 en salle du conseil
Mercredi 24	Veillée de Noël à l'église de Morvillars. Exposition de la crèche à 18h.

DATES À PRÉVOIR

Dimanche 11 janvier	Thé dansant des séniors à 14h en salle du conseil (inscriptions en mairie)
Vendredi 16 janvier	Vœux du Maire (les derniers) et remise des cadeaux de naissance, verre de l'amitié et dégustation de galettes des rois en salle du conseil à 17h.

ILLUMINATIONS DE NOËL



Madame Le maire, les membres du conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent un Joyeux Noël et de bonnes fêtes !!

Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale
3 place du marché

Tél Mairie : 03 84 27 80 36 Tél Agence postale : 03 84 27 23 33

mail Mairie : contact@morvillars.fr

Ouverture de la Médiathèque
12B rue de la fontaine

Tél : 03 84 54 11 55

mail : mediatheque@morvillars.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		MARDI	MERCREDI
Matin	fermé	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 11h00	Matin	fermé	10h-12h
Après-midi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	fermé	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	fermé	Après-midi	16h30-18h30	15h-17h

La mairie et la poste seront fermées du 25 au 29 décembre inclus, et du 1er au 4 janvier.

La médiathèque sera fermée du 22 décembre au 4 janvier.

CONFÉRENCE SUR LE FRELON ASIATIQUE

LE FRELON ASIATIQUE S'INSTALLE, S'ÉTEND ET INQUIÈTE

- Son mode de vie et sa prolifération
- Les menaces pour l'apiculture et nos écosystèmes
- Les risques pour la santé publique
- Les solutions concrètes pour mieux le repérer et le combattre

Conférence animée par Monsieur LORRAIN ERIC
Société Sauve Qui Pique

Miss Franche-Comté Pour Miss France

VOTEZ PAR SMS

Jade Cholley
[@jadecholleyoff](https://www.instagram.com/jadecholleyoff)

MISS FRANCE-COMTÉ 2025

SOUTENEZ

Miss Franche-Comté 2025

LORS DE L'ÉLECTION DE MISS FRANCE 2026
LE 6 DÉCEMBRE EN DIRECT SUR

T F 1

Crédit photo : estelleoff / Bijoux : Maty / Couronne : Mauboussin / Ne pas jeter sur la voie publique

VIGILANCE CITOYENNE

Suite au démarchage de la société RANGER pour le compte d'ENGIE, M. Gilles STOECKLIN, habitant de Morvillars nous informe :

« Retour d'expérience de Engie avec RANGER.

Me tenant très au fait de tout ce qui est tarifs d'énergie, j'ai voulu voir pourquoi Engie propose un tarif aussi bas par rapport à la concurrence alors que cette société est réputée être une des plus chères.

J'ai donc souscrit à l'offre proposée (en hors taxes pour bien commencer à noyer le poisson) qui est annoncée à 0,07912€ heures creuses et 0,09696€ heures pleines.

Le lendemain j'ai reçu le contrat et voici ce que j'ai découvert.

Le tarif annoncé concerne uniquement la fourniture du kwh. Il faut donc ajouter le coût de l'acheminement et le coût des obligations. Les tarifs hors taxes REELS sont les suivants, 0,14802 heures creuses et 0,20022 heures pleines. EN TTC cela donne, 0,20659€ HC et 0,27624€. L'abonnement est à 15,24€ TTC, dans la norme.

A TITRE de COMPARAISON, avec mon contrat actuel bloqué 2 ans je règle 0,15665€ TTC heures creuses 0,19715€ TTC heures pleines et 13,71€ TTC/mois d'abonnement.

En conséquence, je vais avertir ma communauté de la participation citoyenne (84 personnes), lors du démarchage à domicile, de faire très attention au tarif communiqué.

Il est d'ailleurs très compliqué de connaître les tarifs REELS TTC lors de la visite à domicile de la société, (ce que je n'ai pas réussi à faire), la question est vite détournée sur un autre sujet.

J'ai déjà renvoyé mon formulaire de rétractation. »

M. Gilles Stoecklin, citoyen vigilant

VENEZ rejoindre le groupe des citoyens vigilants ! (information en mairie)

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre de la révision du Plan Communal de Sauvegarde, le Maire a l'obligation de tenir à jour un registre des personnes vulnérables, destiné à faciliter leur identification et à permettre, le cas échéant, une assistance adaptée. Ce registre constitue un outil essentiel pour mettre en œuvre des mesures de protection immédiates en cas de crise sanitaire ou de situation exceptionnelle.

Sont concernées par ce dispositif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées, ainsi que les titulaires de pensions militaires d'invalidité et les victimes de guerre, résidant à leur domicile.

L'inscription sur ce registre n'est pas obligatoire. Elle se fait uniquement avec l'accord de la personne concernée, soit directement par elle-même, soit par l'intermédiaire d'un tiers. Les informations recueillies portent sur l'identité et la situation à domicile de la personne.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 03.84.27.80.36 ou par courriel à contact@morvillars.fr.

IDENTIFICATION des BOÎTES AUX LETTRES

Rappel pour l'acheminement des courriers postaux et mairie (officiels, électoraux, informations mairie...), il est impératif d'inscrire vos noms et votre numéro d'immeuble sur votre boîte aux lettres.

L'ÉGLISE ST MARTIN, LAURÉATE du LOTO du PATRIMOINE STÉPHANE BERN 2025



Comme vous avez pu le lire dans la presse, notre église a été choisie par la mission Stéphane Bern dans le cadre du loto du patrimoine national !

Vu l'importance des travaux de restauration mentionnés dans une étude d'un architecte commandée par les communes de Morvillars et Méziré, nous avons tenté un dossier il y a quelques mois, envoyé comme une bouteille à la mer...et... surprise ! Notre église a été sélectionnée ! C'est l'assurance d'obtenir une dotation d'environ 200 000€ !!!

(le montant attribué sera connu fin décembre).

Nous nous attachons à définir un plan de financement.

Une collecte de dons auprès des mécènes et des particuliers vous sera bientôt proposée par le biais de l'APRS, la Fondation du Patrimoine et les deux



communes (avec 66% minimum de déduction fiscale).

Une occasion UNIQUE et INESPÉRÉE de pouvoir entreprendre une restauration complète de l'intérieur.

Par ailleurs, une demande d'inscription de l'église au patrimoine régional est en cours d'instruction. Si elle s'avérait favorable, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pourrait compléter le financement à hauteur de 30% des travaux... Affaire à suivre!!

